

4° De grands efforts ont été consacrés à évaluer les perspectives de la production et de la consommation et à étudier les problèmes que pose le commerce international des denrées alimentaires et agricoles intéressant au premier chef le bien-être de nombreux producteurs.

La cinquième session de la Conférence de l'OAA, tenue à Washington du 21 novembre au 6 décembre 1949, a été saisie des propositions contenues dans le Rapport sur le problème mondial des denrées. Ce rapport était l'œuvre d'un comité de spécialistes nommés par le directeur général qui avaient étudié surtout le problème des excédents de denrées agricoles découlant de l'inconvertibilité des devises. Le rapport proposait la création d'un Office d'échange international muni de fonds internationaux et autorisé à acheter et à vendre les denrées agricoles en excédent à des conditions spéciales.

La Conférence s'est déclarée incapable de recommander l'établissement d'un tel bureau, les fonctions financières proposées "pouvant être exercées par les gouvernements directement intéressés". Les pays importateurs et les pays exportateurs pouvaient adopter, au sujet des difficultés financières que présentait chaque denrée, des dispositions s'insérant dans le cadre d'ententes particulières. On est généralement convenu que, là où elles étaient possibles, des ententes relatives aux denrées offraient le meilleur moyen de disposer des excédents existants ou en perspective.

De plus, la Conférence a créé un Comité des problèmes des denrées relevant du Conseil de l'OAA. Cet organisme de consultation a été établi en vue d'étudier surtout la situation à l'égard des surplus de denrées alimentaires et agricoles découlant de difficultés relatives à la balance des paiements. La Conférence a sanctionné la participation totale de l'OAA au Programme plus vaste d'assistance technique pour le développement économique.

Il a été décidé d'établir à Rome le siège permanent de l'OAA.

Le Canada, producteur et exportateur important de produits agricoles, s'est maintenu en étroites relations avec l'OAA et a joué un rôle marqué dans son développement. Un Canadien était membre du premier comité exécutif de l'organisation; depuis, le Canada a toujours été représenté parmi les 18 membres du Conseil de l'OAA qui a remplacé le comité. Des Canadiens sont membres de la plupart des commissions consultatives techniques permanentes et ont pris part à plusieurs des missions techniques envoyées par l'organisation dans des pays non développés. Si le Canada a pu fournir une aide technique et scientifique aux autres pays, il a tiré grand avantage des renseignements techniques et statistiques fournis par l'OAA et de sa participation aux discussions sur les programmes nationaux et internationaux de production et de distribution agricoles.

Section 2.—Les gouvernements provinciaux et l'agriculture*

Sous-section 1.—Services agricoles

Terre-Neuve.—Depuis 1934, les services agricoles officiels à Terre-Neuve sont dirigés par la Division de l'agriculture du ministère des Ressources naturelles. La division maintient un service de vulgarisation et encourage l'expansion de l'agriculture en subventionnant l'achat de reproducteurs de race pure et le défrichage, en aidant les expositions agricoles, en subventionnant le bétail et en assurant un service d'étude

* La matière provient des ministères de l'Agriculture des différentes provinces.